

BACCALAUREAT BLANC

Coefficient : A-B : 3

FEVRIER 2023

C-D : 2

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Durée : 3 h 30

SERIES : A-B-C-D

(Cette épreuve comporte trois (03) pages numérotées 1/3, 2/3 et 3/3. Prévôir un papler millimétré)

PREMIERE PARTIE

EXERCICE 1 : HISTOIRE

Réponds par Vrai ou Faux aux affirmations ci-dessous en suivant cet exemple : 13 → VRAI

N°	AFFIRMATIONS	VRAI	FAUX
1.	L'ONU a été créée le 25 juin 1945, à San-Francisco après plusieurs réunions préparatoires.		
2.	Le droit de veto dont dispose les membres permanents du Conseil de Sécurité favorise le bon fonctionnement de l'ONU en toutes circonstances.		
3.	L'un des principaux objectifs de l'ONU est le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.		
4.	La rupture de 1945 entre l'URSS et les occidentaux (Etats-Unis, Royaume-Uni et France) est la principale cause de la guerre froide de 1947 à 1991.		
5.	Le blocus de Berlin en juin 1948, est la première crise de la guerre froide.		
6.	La disparition du bloc oriental et de l'URSS fait place à un monde unipolaire dominé par les Etats-Unis.		
7.	La deuxième guerre du Vietnam s'est soldée par la victoire des Etats-Unis sur les communistes du Front National de Libération.		
8.	Le monde multipolaire se manifeste par l'existence de plusieurs pôles de puissances politiques et économiques qui s'équilibrent les uns les autres.		
9.	L'hyperpuissance des Etats-Unis, après la dislocation de l'URSS en 1991, n'est toujours pas contestée.		
10.	Le rôle de gendarme du monde joué par les Etats-Unis, à travers des interventions militaires tous azimuts, a terni leur image et suscite l'accroissement du terrorisme.		
11.	L'exploitation économique des colonies, l'un des objectifs de l'impérialisme est aussi l'un des facteurs de la montée des nationalismes en Afrique.		
12.	Contrairement aux élites, les mouvements syndicaux n'ont joué aucun rôle dans la montée des nationalismes en Afrique.		
13.	Les Etats-Unis et l'URSS, les deux superpuissances issues de la Seconde Guerre mondiale, se montrent favorables à la décolonisation par intérêt et par principe.		

EXERCICE 2 : GEOGRAPHIE

Evolution du flux touristique en Côte d'Ivoire de 2015 à 2020.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tourisme interne	1 675 000	1 774 758	1 874 515	1 974 273	2 011 784	1 005 892
Tourisme externe	1 441 000	1 583 249	1 800 262	1 964 699	2 070 159	668 162

Source : Ministère du tourisme de la Côte d'Ivoire, 30 / 09 / 2021

CONSIGNE

Représente l'évolution du flux touristique en Côte d'Ivoire de 2015 à 2020

Echelles :

- 1 cm de largeur pour 1 année.
- 0,5 cm de largeur pour l'histogramme représentant chaque type de tourisme.
- 0,5 cm d'espacement entre 2 années.
- 1 cm pour 200 000 touristes.

DEUXIEME PARTIE

EXERCICE 1 : DISSERTATION

Sujet : Selon certains observateurs, «L'industrie ivoirienne semble (...) promu à un avenir meilleur, surtout avec d'importants potentiels énergétiques, une population jeune, un cadre réglementaire et institutionnel favorable aux IDE* et la disponibilité abondante de matières premières agricoles.», In **L'industrialisation en Côte d'Ivoire, Offshore développement**, <https://www.offshore-developpement.com>

Apprécie cette affirmation.

*IDE : Investissements Directs Etrangers.

EXERCICE 2 : Le candidat devra traiter un (01) sujet parmi les deux (02) proposés en HISTOIRE.

Premier sujet : COMMENTAIRE DE TEXTES

Document 1

Le lundi 7 août dernier, la Côte d'Ivoire fêtait le 57^e anniversaire de son indépendance. En réalité, l'histoire nous a enseigné que le pays n'a pas eu son indépendance sur un plateau d'argent. De nombreux combats et luttes ont été menés par des Ivoiriens de l'époque qui ont poussé les colons Français à reconnaître la nécessité de ce combat. Parmi ces luttes, l'une d'entre elle restera à jamais gravée dans l'histoire. Il s'agit de la lutte des femmes de Grand-Bassam pour l'indépendance. Des femmes révolutionnaires avec à leur tête la célèbre Marie Sery Koré.

(...) Elle est rentrée dans l'histoire pour avoir mené avec ses camarades la célèbre marche appelée la lutte des femmes de Grand Bassam. (...)

Elles ont su se lever et dire non aux colons de 1949 à 1950. Avec à leur tête la très charismatique Marie Sery Koré, ces femmes n'ont pas eu peur de prendre position contre les colons pour leurs maris qui avaient été condamnés à la prison coloniale de Grand-Bassam, à l'époque. (...) Tout a commencé le jour où Marie Sery Koré s'est engagée dans la lutte pour l'indépendance et a intégré le Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Ce choix délibéré lui valut le divorce d'avec son mari mais plus tard elle rencontra Sery Koré René agent des P.T.T, licencié lui aussi par l'administration coloniale pour son appartenance au nouveau parti créé : le RDA.

Source : Dakarmidi.net, Qui était Marie Séry Koré : leader de la lutte des femmes de Grand-Bassam , 30 août 2017, <https://www.dakarmidi.net>

Document 2

La Côte d'Ivoire célèbre le dimanche 7 août le soixante deuxième anniversaire de son indépendance dans un contexte morose, au cœur d'une région éprouvée par le terrorisme et les contestations politiques.

L'occasion de revenir sur l'histoire du pays (...).

Il s'agit d'abord et avant tout d'une indépendance octroyée voire imposée par la France. Le premier président ivoirien Felix Houphouët Boigny, était un ancien ministre sous la IV^e république. Il avait de fait attaches avec Paris et souhaitait préserver la relation entre la France et la Côte d'Ivoire. Nous sommes loin d'une indépendance conflictuelle mais plutôt dans une forme de continuité avec le système colonial. Le pays est aussi demeuré vraiment très proche des intérêts hexagonaux, d'où le fait que les Ivoiriens sont nombreux à s'interroger sur la réalité même de l'indépendance. Cette question de l'émancipation vis-à-vis du colonisateur français est toujours à relativiser lorsqu'on évoque la Côte d'Ivoire.

Arthur Bijotat, Côte d'Ivoire : les Ivoiriens sont nombreux à s'interroger sur la réalité même de l'indépendance, In TV5 info, mise à jour le 06.08.2022 à 18h22, <https://information.tv5.com>

CONSIGNES / QUESTION

1. Dégage l'idée générale de ces deux textes
2. Explique le passage suivant : « En réalité, l'histoire nous a enseigné que le pays n'a pas eu son indépendance sur un plateau d'argent. »
3. Partages-tu l'avis de l'auteur lorsqu'il affirme : « les Ivoiriens sont nombreux à s'interroger sur la réalité même de l'indépendance. Cette question de l'émancipation vis-à-vis du colonisateur français est toujours à relativiser lorsqu'on évoque la Côte d'Ivoire. » ?

Deuxième sujet : SITUATION D'ÉVALUATION

Pendant la préparation du baccalauréat blanc régional, après la lecture de ces deux extraits de textes,

extrait de texte 1: « Depuis le début des années 1990, nous vivons dans ce que l'on appelle un "monde unipolaire". Après l'effondrement de l'Union soviétique il y a un peu plus de trente ans, les États-Unis ont joui d'une puissance militaire et économique inégalée. », In *Mark Lasseraux*, Pressenza INTERNATIONAL PRESS AGENCY, *New York, Etats-Unis, 15/07/2022*.

et **extrait de texte 2** : « En revendiquant la victoire dans la guerre froide, en se proclamant l'envoyé de Dieu sur terre, les États-Unis n'ont aucune obligation, seulement des intérêts, et, soit dit en passant, ces intérêts sont sacrés. Cette époque est révolue, malgré toutes les tentatives de la maintenir et de la préserver par tous les moyens. (...)

Ils ne se rendent pas compte qu'au cours des dernières décennies, de nouveaux centres puissants se sont formés sur la planète, chacun d'entre eux développant ses propres systèmes politiques et institutions publiques, et mettant en œuvre ses propres modèles de croissance économique. », In *Discours du président Wladimir W. Poutine au Forum économique international de Saint-Petersbourg, 17 juin 2022*,

une vive discussion éclate entre tes amis et toi.

CONSIGNES

1. Dégage le problème posé
2. Explique le passage suivant : « Depuis le début des années 1990, nous vivons dans ce que l'on appelle un "monde unipolaire". »
3. Donne ton avis sur cette affirmation : « Cette époque est révolue, malgré toutes les tentatives de la maintenir et de la préserver par tous les moyens. »

HISTOIRE-GEOGRAPHIE EBRY 2023: BACCALAUREAT BLANC

PREMIERE PARTIE

EXERCICE 1 : HISTOIRE

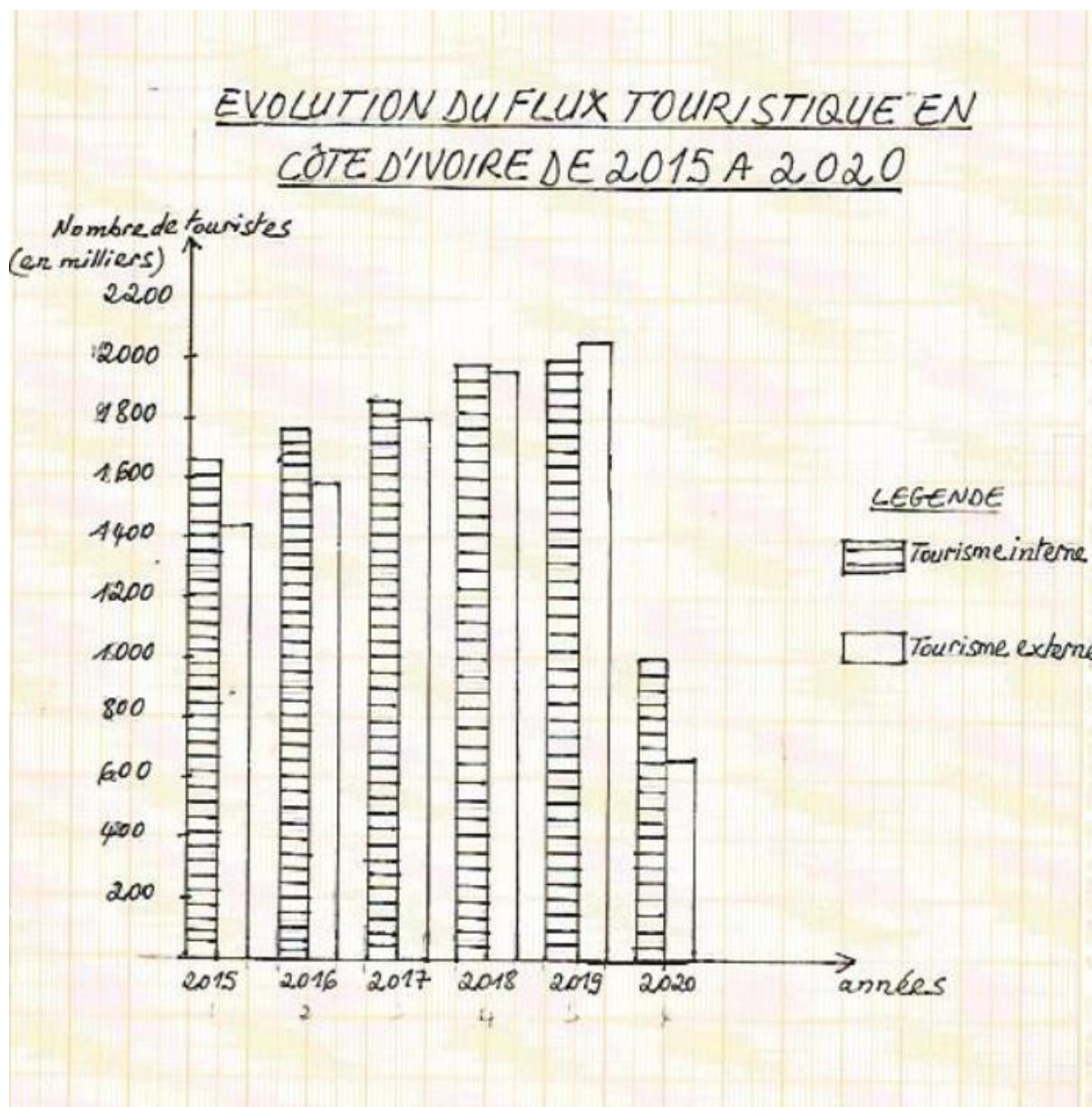
1 → VRAI; 2 → FAUX; 3 → VRAI; 4 → FAUX; 5 → VRAI; 6 → VRAI; 7 → FAUX;
8 → VRAI; 9 → FAUX; 10 → VRAI; 11 → VRAI; 12 → FAUX.

BAREME : 0,25 point par item

EXERCICE 2 : GEOGRAPHIE

REPRESENTATION : VOIR PAPIER MILLIMETRE

BAREME : Titre : 0,25 point ; Légende : 0,50 point ; Représentation : 2,25 points.



DEUXIEME PARTIE

EXERCICE 1 : DISSERTATION

Sujet : Selon certains observateurs, «L'industrie ivoirienne semble (...) promu à un avenir meilleur, surtout avec d'importants potentiels énergétiques, une population jeune, un cadre réglementaire et institutionnel favorable aux IDE* et la disponibilité abondante de matières premières agricoles.», In **L'industrialisation en Côte d'Ivoire, Offshore développement**, <https://www.offshore-developpement.com>

Apprécie cette affirmation.

*IDE : Investissements Directs Etrangers.

INTRODUCTION

-Le candidat doit expliciter le sujet :

Après plusieurs décennies de prospérité économique, fondée sur les ressources issues de l'agriculture, la Côte d'Ivoire entame une autre phase de son développement dans laquelle l'industrie occupe une place importante. Le Plan National de développement (2015-2020) place l'industrialisation au centre de la vision d'émergence de la Côte d'Ivoire en 2025. Au demeurant, certains observateurs n'hésitent pas à dire que l'avenir de l'industrie ivoirienne semble (...) promu à un avenir meilleur, surtout avec d'importants potentiels énergétiques, une population jeune, un cadre réglementaire et institutionnel favorable aux IDE et la disponibilité abondante de matières premières agricoles.

-Le candidat doit dégager la problématique :

Quelles sont les ressources dont dispose la Côte d'Ivoire pour le développement de son industrie ?

Quel est l'existant dans le domaine industriel qui est promu à un avenir meilleur grâce à ces atouts ?

Ces ressources suffisent-elles pour hisser l'industrie à un avenir radieux ?

-Le candidat doit annoncer le plan en disant (Plusieurs plans sont possibles) :

- . Des ressources variées disponibles pour le développement de l'industrie ;
- . La structure de l'industrie ivoirienne ;
- . Des obstacles à l'expansion de l'industrie demeurent en dépit de ses atouts.

*

* *

I. DES RESSOURCES VARIEES DISPONIBLES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

-Le candidat doit obligatoirement expliquer les ressources qui sont pris en compte dans le propos des observateurs ;

-Il candidat peut éventuellement aller au-delà en ajoutant d'autres.

La Côte d'Ivoire dispose d'une gamme variée de ressources pour le développement de son industrie. Elles sont aussi bien naturelles, humaines, énergétiques que réglementaire et institutionnelles.

1. Des matières premières agricoles de plus en plus abondantes

La Côte d'Ivoire dispose pour son industrie d'un secteur agricole dynamique qui représente 28% du PIB. Il est caractérisé par une très grande diversité de productions agricoles qui servent de matières premières à l'agro-industrie et l'industrie agro-alimentaire. Ce sont le cacao (2 019 479 t., 1^{er} RM), le café (27 987 t. , 3^e R Afr.), la noix de cajou (711 236 t. , 1^{er} RM), le coton (412 646 t. , 3^e RAfr.), le caoutchouc naturel (800 000 t. , 6^e RM), la noix cola (260 000 t., 1^{er} RM), la banane dessert (360 000 t. , 1^{er} exp. Afr.), l'ananas (170 000 t., exp. Afr.), l'huile de palme (420 000 t., 5^e RM.), la mangue (150 000 t., 3^e exp.vers l'UE), le bois...

Ces ressources agricoles sont produites par 46% de la population active.

2. Une population jeune et dynamique

La Côte d'Ivoire compte 29 389 150 millions d'habitants (RGPH, 2021). Cette population est jeune (35, 2 % a moins de 35 ans). La population active est importante (les personnes âgées de 15 à 59 ans représentent 53,7 % de la population) et constitue une main-d'œuvre peu coûteuse pour les industries. Cependant, cette main-d'œuvre abondante est peu qualifiée. Pour y remédier des écoles de formations ont été créées (Centres de formation professionnelle, lycées professionnels, INPHB,).

3. Des potentiels énergétiques importants

Le potentiel énergétique de la Côte d'Ivoire ne cesse de se renforcer. Il se compose de ressources énergétiques renouvelables telles les barrages hydroélectriques (27,5 % de la production d'électricité) que sont les barrages d'Ayamé 1 & 2 (1959 et 1965, fleuve Bia), le barrage de Kossou (1972, fleuve Bandama), le barrage de Taabo (1979, fleuve Bandama), le barrage de Buyo (1980, fleuve Sassandra), le barrage de Fayé (1983, fleuve San Pedro) et le barrage de Soubré (2017, fleuve Sassandra). En outre la Côte d'Ivoire possède des centrales thermiques qui fournissent l'essentiel de la production d'électricité (72,5%) à partir du gaz naturel issu de l'exploitation des gisements de gaz naturels situés au large des Côtes ivoiriennes. En 2022, la capacité de production électrique installée s'élevait à 2 229 mégawatts. Elle pourrait augmenter avec la construction des futures centrales solaires et à biomasse.

La Côte d'Ivoire possède des gisements de gaz naturel et de pétrole. Les prospections ont permis de mettre la découverte de gisements importants récemment qui renforceront certainement l'industrie extractive et le potentiel énergétique du pays.

4. La mise en place d'infrastructures de plus en plus modernes

La Côte d'Ivoire se dote d'infrastructure de transport, communication, et équipements industriels modernes qui peuvent favoriser le développement de l'industrie.

a. Les infrastructures de transport

- Le transport routier

13 000km de routes relient les villes. La construction de l'autoroute du nord (qui doit relier Abidjan à l'extrême nord de la Côte d'Ivoire), entamée dans les années 1970, progresse. Il atteint la ville de Tiébissou actuellement et facilite le transport de passagers et de marchandises.

- Le transport maritime

La Côte d'Ivoire est dotée de deux ports en eau profonde sur sa façade maritime (Abidjan et San Pedro) qui permettent les échanges avec l'extérieur. Le port d'Abidjan est le 2^e port d'Afrique après celui de Durban (Afrique du sud) et 1^{er} port thonier africain.

- Le transport aérien

L'aéroport international d'Abidjan connecte la Côte d'Ivoire à tous les continents : au moins 24 compagnies aériennes desservent la capitale économique Abidjan. La compagnie nationale « Air Côte d'Ivoire » dessert les grandes villes de l'intérieur du pays.

- Le transport ferroviaire

Il constitue l'épine dorsale du territoire et relie le Sud de la Côte d'Ivoire au Niger : 1200km de voie ferrée. Il est exploité par Sitarail qui convoie 180 000 voyageurs et 900 000t de frets.

b. Les communications

Les communications sont indispensables au monde des affaires. La Côte d'Ivoire renforce ses infrastructures de télécommunication. Ainsi, plusieurs opérateurs du secteur sont présents en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire télécom, Orange-CI, MTN-CI, MOOV-Afrique,...)

c. Les équipements industriels

L'Etat modernise, fait l'extension des zones industrielles et en crée de nouvelles qu'il met à la disposition des industries à Abidjan (Yopougon PK24), Grand-Bassam, Yamoussoukro et San Pedro notamment.

Ces atouts ne peuvent demeurer qu'en état de latence sans un cadre réglementaire et institutionnel attractif.

5. Un cadre réglementaire et institutionnel favorable aux IDE

Dès son accession à l'indépendance la Côte d'Ivoire a opté pour le libéralisme économique. Le nouveau code d'investissement adopté par l'ordonnance N°2018-646 du 1^{er} août 2018 comprend des mesures incitatives (exonérations fiscales, mise à disposition de zones industrielles, non nationalisation et expropriation, transfert d'actifs, règlement de litiges,...).

De nouvelles institutions ont été créées, comme le tribunal de commerce et la cour d'appel de commerce d'Abidjan. Les classements internationaux reflétaient ces réformes. La Côte d'Ivoire y figurait parmi les dix pays les plus réformateurs au monde (Banque mondiale, 2018) et affichait l'amélioration la plus importante dans l'évaluation des politiques et des institutions des pays en dix ans (BAD, 2019).

Ce cadre institutionnel favorise les investissements directs étrangers (IDE). Les secteurs industriels, hors activités extractives, ont ainsi capté 35 % des flux entrants d'IDE entre 2012 et 2015 (McKinsey, 2018). Des investisseurs étrangers sont actifs dans l'agro-industrie, la plasturgie, la chimie, les cosmétiques ou encore le pharmaceutique.

Ces différents atouts ont permis à la Côte d'Ivoire d'avoir un tissu industriel. Quel en est son état ?

II. LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE IVOIRIENNE : UN TISSU INDUSTRIEL DOMINE PAR LES PME/PMI ET L'AGRO-INDUSTRIE

-Le candidat indiquera que les PME /PMI dominent

-Le candidat indiquera les différents types d'industrie. Il en montrant au moins 4.

1. Des PME/PMI majoritaires

L'industrie ivoirienne est dominée par les PME/PMI. En effet, sur les 8500 entreprises recensées par la Centrale des bilans en 2019, on dénombrait 88% de PME/PMI. Elles relèvent du secteur privé formel.

2. Une grande diversité d'industries avec des sous-secteurs d'activités

a. Une agro-industrie prédominante

Elle se compose des industries agro-alimentaires et des autres industries de transformation de matières premières agricoles.

- **L'agro-alimentaire : le fer de lance de l'industrie ivoirienne**

Les industries agro-alimentaires occupent le premier rang des industries du pays (33% du tissu industriel). Cette branche représente la moitié des activités du sous-secteur de l'agro-industrie. Elles transforment :

- les productions agricoles locales. Ce sont : les huileries qui transforment 100% de la production d'huile de palme brut, les conserveries de fruits et légumes, les complexes sucriers qui transforment 100% de la production de canne à sucre, les chocolateries,...

- les produits importés. Ce sont : les minoteries (GMA), les moulins de Côte d'Ivoire (MCI), les boulangeries, les brasseries et limonaderies (Solibra, Brassivoire,...), les industries laitières.

Les productions de ces industries sont destinées au marché local ou à la consommation locale. Certaines industries agro-alimentaires exportent largement leurs productions. Ce sont les industries de transformation du café (10% de la production totale transformée), du cacao (27% de la production totale transformée), de la noix de cajou (5% de la production totale transformée), de l'ananas, les conserveries de thon, de tabac et d'aliment pour le bétail et la volaille.

- **Les autres industries de transformation de produits agricoles**

Ce sont :

- les industries du caoutchouc : la transformation du caoutchouc naturel est très marginale (2% de la production totale). Exemples : Macaci, Sothev, Safcac, Polyplast, ...

- l'industrie textile et cuir (2,4%) : elle transforme seulement 20% de la production de coton mais connaît des difficultés du fait de la concurrence internationale et de la fraude. Exemples : Uniwax, Cotivo, Ivoire Tex-CI Gonfreville,...

- les industries du bois et meubles (14,9%) : elles transforment le bois brut en bois d'œuvre, contreplaqués et meubles. Elles comprennent les scieries et ébenisteries. Exemples : Thanry (Guiglo, Duékoué), Improbois (Adzopé), ...Elles connaissent une forte baisse de leurs activités.

b. Les industries chimiques, plasturgie et raffinage

Les industries chimiques occupent le deuxième rang des industries du pays (28,5%) du tissu industriel national. C'est un sous-secteur très dynamique. Elle concerne le raffinage des hydrocarbures (Exemple de la SIR dont la production est aussi exportée dans les pays de la sous-région), la production de produits pharmaceutiques, la fabrication de savon, de dentifrices, de parfums et produits cosmétiques (Gandhour, Sivom,...), d'engrais, de bitume (SMB), de matières plastiques et de peinture.

c. Les industries de l'énergie électrique et de l'eau

Elles présentent 8% du tissu industriel :

- **l'énergie électrique** : elle est produite à partir de barrages hydroélectriques et surtout des centrales thermiques de Vridi, de la Ciprel et d'Azito qui est alimenté par le gaz naturel produit en Côte d'Ivoire ;

- **l'eau courante et minérale**

L'eau courante est distribuée par la Sodeci. Quant à l'eau minérale, elle est produite par plusieurs sociétés (Continental Beverage, Solibra, ...);

- **les industries de métaux, matériaux de construction et outils**

Elles représentent 5,3% du tissu industriel. Elles fabriquent les tôles(Métalivoire), le fer à béton, les pointes, les charpentes métalliques, etc.(Sotaci). Elles fabriquent aussi les articles de ménage(Ivoiral)

d. Les industries mécaniques, électroniques et d'assemblage

Les industries mécaniques interviennent dans la réparation et l'entretien des navires (Carena) et le montage de véhicules.

Quant aux industries électroniques, elles sont spécialisées dans le montage (assemblage) des appareils électroménagers (radios et téléviseurs et réfrigérateurs, ...).

e. Les industries du Bâtiment et Travaux Publics (BTP)

La majorité des industries du bâtiment et travaux publics sont très nombreuses. Elles s'occupent des travaux de génie civil, la fabrication d'ouvrages préfabriqués en béton (construction de maisons, logements, routes, entretien de routes,...). Exemples : Colas, Boygues, PFO, Souroubat, Razel, Sonitra,...

f. Les industries extractives

Elles représentent **18,7%** des industries et se composent d'industries d'extraction d'hydrocarbures (le pétrole et le gaz naturel) et des industries minières.

- Le secteur pétrolier

Après avoir atteint 60 000 barils en 2008 (59^e rang mondial), la production de pétrole est tombée à 4119,8 milliers de barils (soit 11 000 barils par jour) en 2015 ; LA part de l'entreprise CNR est de 93% produite sur ses permis (CI-26 et CI-40). Tandis que les permis CI-11 de Péroci et CI-27 de Foxtrot international voient leur production baisser de 23,6% et de 0,2% respectivement.

- L'extraction de gaz naturel

L'extraction de gaz naturel se situe à 1 099 800 m³ à la fin de juin 2015. Le gaz naturel est produit par les entreprises précédemment citées sur les mêmes champs pétroliers.

- L'industrie minière ivoirienne

→L'exploitation de l'or

Elle affiche un dynamisme depuis quelques années. Cet essor est lié à l'exploitation aurifère. La production d'or est passée de 10 tonnes en 2011 à 25,05 tonnes en 2016. Elle génère 8000 emplois. Sa contribution au PIB est de 2%.

Les sites de production sont :

- la mine d'or d'Ity (SMI) à Zouan-Hounien ;
- la mine d'or de Tongon dans le département de M'bengué ;
- la mine d'or d'Agbaou, les mines d'or de Bonikro et de Hiré (Centre-ouest).

→L'exploitation du manganèse

Elle commence à occuper une place de choix dans la production minière : 207 000 tonnes pour un chiffre d'affaire de 6,2 milliards de francs CFA en fin 2016.

Les principaux sites de production sont :

- Lozoua à Guitry (Compagnie minière du littoral) ;
- Bondoukou (Bondoukou manganèse S.A et Ivoire manganèse).

Toute la production est exportée sans transformation vers l'Inde et la Chine.

La contribution des nombreux atouts, évoqués par les observateurs, dans la mise en place du tissu industriel de la Côte d'Ivoire est indéniable mais semble être insuffisante eu égard aux contraintes qui pèsent sur l'industrie ivoirienne.

III. DES OBSTACLES A L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE DEMEURENT EN DEPIT DE SES ATOUTS

-Le candidat doit mettre en exergue 3 obstacles à l'expansion de l'industrie pour montrer que les ressources évoquées par les observateurs ne suffisent pas pour favoriser le développement de l'industrie ivoirienne.

Les contraintes pesant sur l'industrie sont nombreuses et multiformes. Elles freinent l'industrialisation de l'économie.

1. Une industrie inégalement répartie

Le paysage industriel de la Côte d'Ivoire est très déséquilibré car l'essentiel des activités industrielles est concentrée dans la région d'Abidjan. Cette dernière concentre 75% des unités industrielles dont 65% dans la zone portuaire. Cette forte concentration s'explique par l'orientation des investissements. A l'exception du secteur extractif, les IDE sont majoritairement localisés autour d'Abidjan, où se concentre l'activité économique et 90 % de l'ensemble des investissements étrangers et nationaux agréés (CEPICI, 2018).

2. L'instabilité socio politique, l'environnement des affaires et la pauvreté

a. L'instabilité socio-politique

L'élan au cours de la reprise économique a été freiné par une série de crises depuis 1999 dont les points culminants se situent en 2002 et 2011. Ces crises ont ralenti le rythme de croissance économique, se traduisant par la détérioration de l'environnement des affaires, la baisse de la V.A, les pertes d'emplois, l'augmentation de la pauvreté.

La guerre a entraîné la destruction totale de 78 entreprises, de la délocalisation de 120 autres et de 106 fermetures. De 1999 à 2006, la chambre de commerce et de l'industrie de Côte d'Ivoire a recensé 580 entreprises sinistrées.

b. Un environnement macroéconomique et institutionnel peu motivant

Les procédures administratives sont lourdes. L'environnement juridique et judiciaire est peu incitatif. Le coût du crédit bancaire est très élevé et les institutions bancaires et financières sont peu enclines à financer les micro-projets économiques. L'économie ivoirienne souffre de l'inexistence de structures d'accompagnement intermédiaires qui se penchent sur les contraintes réelles des PME/PMI.

c. Une aggravation de la pauvreté qui réduit la demande des ménages

La pauvreté croissante de la population ivoirienne est un écueil qui entrave l'industrie du pays, car la faiblesse de la demande intérieure ne permet pas le développement des économies d'échelles internes.

3. La fiscalité et la dette intérieure

a. Une politique fiscale peu favorable au développement de l'industrialisation

La fiscalité pèse lourdement et pénalise le secteur privé, malgré les efforts de entreprise par le gouvernement réduisent l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (BIC) en passant de 40% à 35%.

b. L'impact de la dette intérieure croissante

L'Etat est un gros client des entreprises par le biais des marchés publics. Or, on assiste à l'accumulation par l'Etat d'arriérés intérieurs considérables qui asphyxient, du point de vue de la trésorerie, les entreprises privées.

4. La faiblesse de la compétitivité interne et des échanges régionaux

a. La faiblesse de la compétitivité

De nos jours, la compétitivité des entreprises est liée à :

- la capacité d'innovation de celle-ci ;
- la qualité des produits ;
- leur savoir-faire technique ;
- et à la recherche et développement (**R &D**).

L'une des faiblesses des entreprises ivoiriennes réside dans leur insuffisance à :

- anticiper sur les évènements ;
- innover en matière de gestion et de technologie ;
- et à utiliser de façon efficiente les ressources humaines disponibles et la technologie.

Par ailleurs, les coûts élevés des facteurs de production tels que l'eau, l'électricité, internet et le téléphone affectent la compétitivité.

b. La faiblesse des échanges régionaux

Au sein de l'UMOA, les échanges entre pays n'atteignent pas 10% du volume global. De même les échanges entre les pays de la CEDEAO sont en deçà de 10%.

*

* *

CONCLUSION

La Côte d'Ivoire regorge de ressources multiformes indéniables qui peuvent lui permettre de renforcer son tissu industriel. Cependant, ces atouts ne suffisent pas à l'industrie ivoirienne d'atteindre les objectifs escomptés. A la lumière des contraintes qui pèsent sur l'industrie ivoirienne, il importe de les lever afin qu'elle connaisse son plein épanouissement.

BAREME : INTRODUCTION : 1 POINT ; PREMIERE PARTIE : 2,5 POINTS;

DEUXIEME PARTIE : 2 POINTS; TROISIEME PARTIE : 1 POINT ; CONCLUSION : 0,5 POINT

EXERCICE 2 :

Premier sujet : COMMENTAIRE DE TEXTES

Consigne 1 : l'idée générale de ce document : le candidat proposera une idée qui va dans le sens de la forme de l'accession de la Côte d'Ivoire à l'indépendance.

Consigne 2 : « *En réalité, l'histoire nous a enseigné que le pays n'a pas eu son indépendance sur un plateau d'argent.* »

-Le candidat commencera par préciser que le pays dont parle l'auteur est la Côte d'Ivoire. Ensuite il définira l'indépendance qui est la libération du joug colonial et l'accession à la souveraineté nationale. Il indiquera que la Côte d'Ivoire a proclamé la sienne le 7 août 1960. Enfin il précisera que l'expression plateau d'argent fait allusion à un don, à ce qui est obtenu sans effort majeur.

-Il donnera le sens général de la phrase qui signifie que l'histoire de la Côte d'Ivoire nous enseigne que le pays ne s'est pas libéré du joug colonial facilement et sans lutte. Il précisera que la période de 1948 à 1950 est une période de confrontation entre le PDCI-RDA et l'administration coloniale. En effet, suite à l'éviction des communistes du gouvernement français consécutif à la rupture entre les Occidentaux et l'URSS dans le contexte de la guerre froide, la répression abat sur le PDCI-RDA affilié au Parti Communiste Français (PCF). Des incidents violents émaillent la vie politique de la colonie.

-Dans la longue liste des incidents, le candidat en évoquera trois par exemple :

→Il fera remarquer qu'à la suite des incidents du 6 février 1949 à Treichville, des dirigeants du PDCI-RDA sont arrêtés et incarcérés à la prison de grand Bassam. Ces arrestations vont entraîner la marche glorieuse du 24 décembre 1949 des femmes sur grand Bassam dont l'une des organisatrices est madame Marie Sery Koré (Texte 1) ;

→Il soulignera la répression des manifestations du PDCI-RDA et de ses militants sur tout le territoire. La répression coloniale provoque de nombreuses victimes à Bouaflé et à Dimbokro :

assassinat du sénateur Biaka à Bouaflé et plus de 50 morts et 5000 blessés. Ce climat délétère suscite l'arrêt de toutes les activités politiques par le RDA à partir de 1950. Ces nombreux incidents montrent que la lutte a été âpre : le PDCI-RDA s'est d'abord engagé dans une phase de confrontation avant de collaborer, par la suite, avec l'administration coloniale.

Question 3 : « Les Ivoiriens sont nombreux à s'interroger sur la réalité même de l'indépendance. Cette question de l'émancipation vis-à-vis du colonisateur français est toujours à relativiser lorsqu'on évoque la Côte d'Ivoire. »

Pour l'auteur vu les relations économiques, politiques, militaires entre la Côte d'Ivoire et l'ancienne puissance colonisatrice qu'est la France, beaucoup d'Ivoiriens se demande si le pays est vraiment indépendant.

En effet, depuis l'indépendance, la Côte d'Ivoire a conservé des liens privilégiés avec l'ancienne puissance colonisatrice. Certains postes administratifs, les plus élevés, sont encore conservés par des représentants de l'ancienne puissance colonisatrice. Au plan militaire c'est l'omniprésence d'une base militaire française qui protège les intérêts et ressortissants français dans la région.

Économiquement le quasi-monopole accordé aux multinationales et entreprises françaises (octroi de marché de gré à gré sans appel d'offre, l'éviction de sociétés non françaises de certains branches d'activités...) amènent certains observateurs à dire que les grandes orientations économiques sont encore décidées par la France. Dans le domaine monétaire, le franc CFA, est considéré comme une continuité de la monnaie coloniale qu'était le franc des colonies françaises d'Afrique.

L'observation de la vie politique Ivoirienne laisse croire que tout se décide à Paris. Les exemples d'ingérences dans la vie politique sont nombreux : l'intervention dans l'élection présidentielle de 2010, l'intervention militaire en 2011 suite à la crise post-électorale... Ce qui amène de nombreux Ivoirien à se demander si le pays est réellement indépendant ?

Le candidat précisera néanmoins que la Côte d'Ivoire au sortir de la colonisation a fait appel à l'assistance technique française pour l'aider à asseoir son développement économique. Dans de nombreux domaines (éducation, santé, économie...), la coopération a permis la formation des cadres ivoiriens ce qui a permis aux alentours des années 1980 de procéder à l'ivoirisation des cadres et la reprise des affaires publiques par les Ivoiriens. Certes il y a la présence d'une base militaire française mais les actions se font dans le respect des accords de coopération et de défense.

Le candidat fera remarquer que même les pays qui ont acquis leur indépendance par les armes tels que l'Algérie et le Vietnam coopèrent avec l'ancienne puissance colonisatrice. Ils n'ont pas totalement rompu les liens avec la France.

Le candidat conclura que l'indépendance politique de la Côte d'Ivoire n'est pas une vue d'esprit mais que c'est de la réalité. Cependant, il insistera sur le fait que, l'indépendance totale est une œuvre de longue haleine: elle s'acquiert par l'appropriation par les nationaux des secteurs importants de l'économie nationale. Aussi, disons que l'indépendance politique doit être soutenue par l'indépendance économique. Cette réalité est bien perçue par les autorités étatiques ivoiriennes.

BAREME : Consigne 1 : 01 point; Consigne 2 : 03 points; Question 3 : 03 points.

Deuxième sujet : SITUATION D'ÉVALUATION

Consigne 1 : *Dégage le problème posé.*

Le candidat dira que la situation pose le problème de l'hégémonie américaine dans le monde et de sa remise en cause.

-Le correcteur peut aussi admettre une réponse qui s'articule autour du passage d'un monde unipolaire dominé par les États-Unis à un monde multipolaire.

Consigne 2 : *Explique le passage suivant : « Depuis le début des années 1990, nous vivons dans ce que l'on appelle un "monde unipolaire". »*

-Le candidat commencera par dire que la date « les années 1990 » correspond à une période importante de l'histoire notamment celle marquant la dislocation du bloc EST et l'effondrement de l'URSS. Il définira ensuite la notion de monde unipolaire comme celui d'un monde avec un seul centre de pouvoir, un seul centre de puissance et avec un seul maître.

-Le candidat retracera brièvement le processus de dislocation du bloc de l'Est et de l'URSS de 1989 à 1991 : de 1989 à 1990, les pays ex-satellites de l'URSS (la Pologne, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Hongrie) sortent du bloc communiste. À partir d'août 1991, les républiques baltes (Estonie, Lettonie et la Lituanie) proclament leurs indépendances. En août 1991, les présidents de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie se rencontrent pour consacrer la disparition de l'URSS et décident de la création de la communauté des États indépendants.

-Le candidat expliquera ensuite qu'avec la disparition du bloc est et de l'URSS, le monde devient donc unipolaire dominé par les États-Unis. Il expliquera ensuite que les interventions américaines dans différentes crises les consacrent comme gendarme du monde (Citer 03 interventions) :

- **1991** : conduite de la guerre du Golfe (opération *Tempête du désert* à la suite d'une requête du Koweït (occupé par l'Irak) à l'ONU
- **1993-1994** : Opération *Restore Hope*, intervention militaire des États-Unis pour soutenir les opérations humanitaires des Nations unies en Somalie et éliminer le Général Mohamed Aïdid.
- **1994** : Haïti, Opération *Up hold Democracy* pour installer le Président élu Jean-Bertrand Aristide.
- **1995** : Intervention militaire (sous la bannière de l'Otan) dans le conflit de la Bosnie-Herzégovine (ex-Yougoslavie) ; conflit qui s'achève par les accords de Dayton (États-Unis) le 21 nov. 1995
- **1999** : Intervention militaire (sous la bannière de l'Otan) contre la Serbie dans la guerre du Kosovo.
- **2003** : Invasion de l'Irak (dite opération liberté irakienne).

-Le candidat fera remarquer que la domination des États-Unis sur les plans économique, politique, scientifique, technologique et diplomatique (par l'intermédiaire des institutions internationales, ONG) et leur soft power sont incontestés durant cette période.

Consigne 3 : *Donne ton avis sur cette affirmation : « Cette époque est révolue, malgré toutes les tentatives de la maintenir et de la préserver par tous les moyens. »*

Pour cette question le candidat précisera que de l'époque dont parle l'auteur est celle de l'hégémonie américaine qui part des années 1990 à 2001. Il précisera que la disparition de l'URSS en 1991 en tant que modèle idéologique conquérant consacre désormais les États-Unis comme seule superpuissance sur la scène internationale. Les États-Unis profitant de leur position vont vouloir organiser le monde en fonction de leurs intérêts. Ils vont renforcer ce statut dans tous les domaines à l'échelle planétaire. Ils se donnent pour objectif de "façonner et de déterminer les structures de la politique économique globale", donc de "choisir et de modeler les structures au sein desquelles les autres pays, leurs institutions politiques, leurs entreprises et leurs professionnels doivent opérer". Ils n'admettent pas que ces intérêts soient remis en

cause d'où les interventions militaires et l'installation de bases militaires à travers le monde. C'est pour cela que Wladimir Poutine affirme : «en se proclamant l'envoyé de Dieu sur terre, les États-Unis n'ont aucune obligation, seulement des intérêts, et, soit dit en passant, ces intérêts sont sacrés»

Le candidat indiquera que la suprématie hégémonique des États-Unis sera remise en cause à partir de 2001 : « Cette époque est révolue, malgré toutes les tentatives de la maintenir et de la préserver par tous les moyens. (...) ». Il en donnera les raisons :

Ils ne se rendent pas compte qu'au cours des dernières décennies, de nouveaux centres puissants se sont formés sur la planète, chacun d'entre eux développant ses propres systèmes politiques et institutions publiques, et mettant en œuvre ses propres modèles de croissance économique.

- l'attentat du 11 septembre 2001 marque la fin de la domination américaine sur le monde.
- la montée du fondamentalisme religieux, des mouvements terroristes.
- On assiste à l'émergence de nouveaux pôles d'influence («Ils ne se rendent pas compte qu'au cours des dernières décennies, de nouveaux centres puissants se sont formés sur la planète, chacun d'entre eux développant ses propres systèmes politiques et institutions publiques, et mettant en œuvre ses propres modèles de croissance économique. »). Le candidat citera trois nouveaux pôles qui sont nés ou se sont renforcés en les caractérisant par leurs atouts et s'opposent à l'hégémonie des États-Unis. Il s'agit notamment de :

→la Chine : en tant que superpuissance économique. Au cours des 30 dernières années, le produit intérieur brut PIB de la Chine a été multiplié par 41, passant de 361 milliards de dollars US à 14 720 milliards de dollars US. (1) C'est une vitesse de croissance stupéfiante qui a placé la Chine au deuxième rang, derrière les États-Unis, sur la liste des nations les plus puissantes du monde sur le plan économique ;

→la Russie : pays le plus vaste du monde, elle regorge de ressources stratégiques (Matières premières) qui la rendent incontournable dans certains domaines économiques.

Sur le plan militaire, elle retrouve sa place de grande puissance militaire incontestée du temps de la guerre froide. Le récent conflit russo-ukrainien le montre amplement ;

→l'Inde : grande puissance démographique 1,38 milliard d'habitants soit 17,2% de la population mondiale, elle renforce son poids économique au fil des années ;

→le Brésil en Amérique latine et les puissances émergentes du Moyen-Orient : Israël, l'Iran, la Turquie, l'Arabie Saoudite.

-Le soulignera qu'en dépit de tous les moyens utilisés par les États-Unis pour préserver leur hégémonie (sanction économiques et diplomatiques), les nouvelles puissances émergentes regroupées au sein des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) se renforcent et multiplient les initiatives pour l'avènement d'un monde multipolaire : création de la Nouvelle Banque de Développement de BRICS (2014), du Fonds de Réserves d'Urgence, plan de création d'une nouvelle monnaie commune à partir d'un 'panier' de toutes les monnaies des membres du BRICS. Cette nouvelle monnaie finira, selon toute vraisemblance, par concurrencer le dollar en tant que monnaie centrale mondiale. C'est en fait le processus de dédollarisation qui est en cours.

-Le candidat conclura en relativisant la fin du monde unipolaire. Il soulignera que l'hégémonie des États-Unis s'est affaiblie mais ils conservent encore une supériorité dans bon nombre de domaines. Mais l'avènement d'un monde multipolaire se dessine de manière indéniable.

BAREME : Consigne 1 : 01 point ; Consigne 2 : 03 points; Question 3 : 03 points.

